

# Cas-type OL ROQ-09

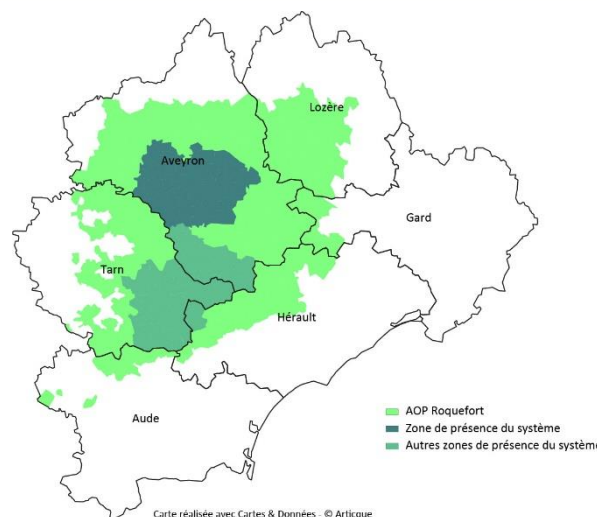
## SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN LAIT, RAYON DE ROQUEFORT, LÉVÉZOU

Système hâtif en agriculture biologique

2 UMO exploitant, 1 UMO salarié, 95 ha de SAU, 490 brebis Lacaune présentes, 1424 hl de lait produit en agriculture biologique



Ce système spécialisé ovin lait du Rayon de Roquefort est présent sur la région du Lévézou. Situé sur une zone à bon potentiel à 800 m d'altitude, ce système se caractérise par un mode de production en agriculture biologique. L'utilisation des intrants est limitée. Le système fourrager est à base de foin ventilé de luzerne.



### PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau est constitué de 490 brebis présentes à la mise bas de race Lacaune. Les agnelages des brebis adultes démarrent fin septembre pour un début de traite au 5 novembre. Les primipares mettent bas plus tard, majoritairement fin décembre.

Le volume de lait produit en 224 jours de livraison est de 1424 hl. La conduite du troupeau respecte les conditions de production fixées dans le cahier des charges de la certification en agriculture biologique.

La surface agricole utile (SAU) s'élève à 95 ha, dont 15 ha de prairies naturelles et 20 ha de céréales (12 ha de méteil, 4 ha d'orge et 4 ha d'avoine de printemps). Entre deux cultures 16 ha de céréales ou de crucifères sont semées à la volée pour la couverture hivernale du sol et assurer le pâturage d'automne et de printemps.

Dans ce système, la totalité des céréales produites est autoconsommée et assure 60% des besoins en paille.

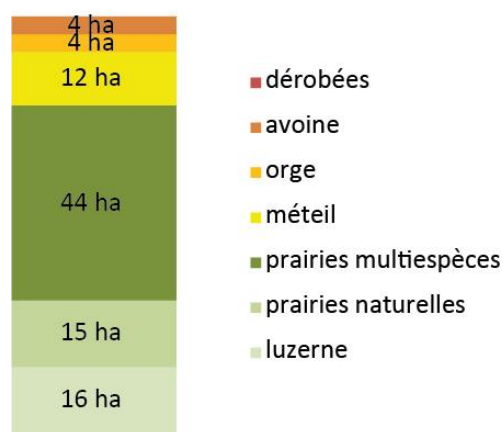
Des prairies temporaires à base de luzerne ou multi-espèces assurent la totalité des stocks de foin.

Les rotations sur les surfaces sont les suivantes :

- Sur 40 ha : céréales d'hiver (1 an) / dérobée / prairies multi-espèces (3 ans) / céréales d'hiver (1 an) / dérobée / céréales de printemps (1 an) / luzerne (4 ans)
- Sur 40 ha : céréales d'hiver (1 an) / dérobée / prairies multi-espèces (4 ans)

<b>Chargement réel (hors parcours) :</b>	6,5 brebis/ha 1,1 UGB/ha
--	-----------------------------

#### Assolement



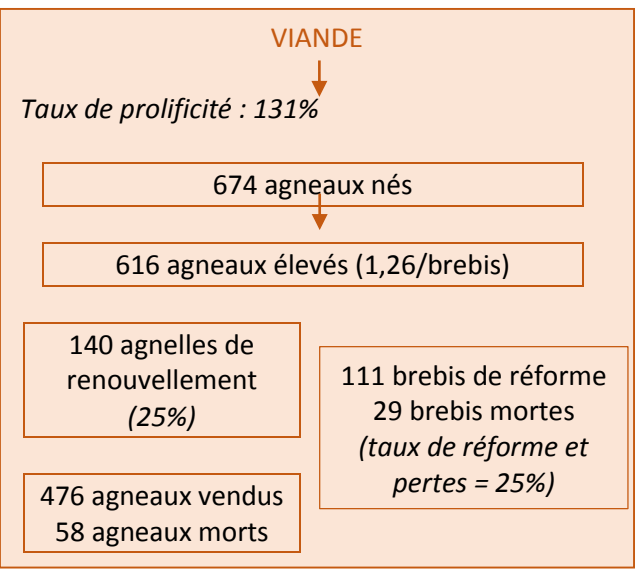
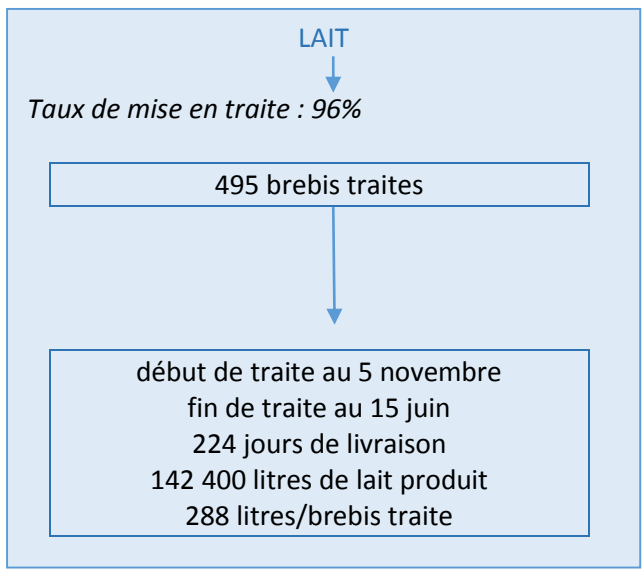
# LA CONDUITE DU TROUPEAU

Schéma de fonctionnement : 85,5 UGB

490 brebis présentes (EMP)

550 brebis présentes à la mise bas  
18 béliers  
513 brebis ayant mis bas

Taux d'IA : 0%  
Taux de mises bas : 93%

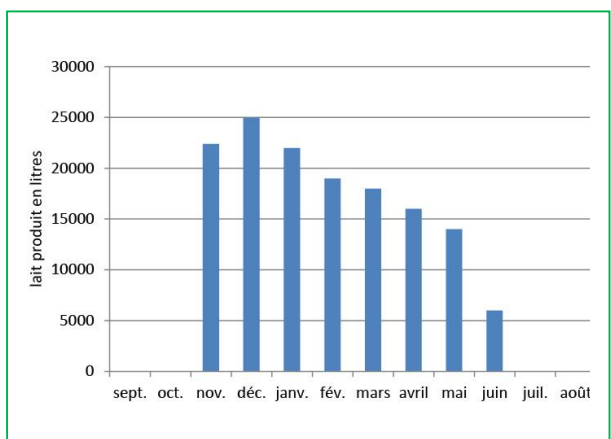


La lutte en monte naturelle démarre fin avril pour les brebis adultes. La lutte des primipares démarre en juillet et s'étale jusqu'à l'automne. Les mises bas démarrent fin septembre et ont lieu majoritairement sur les mois d'octobre et novembre pour les adultes, entre fin décembre et fin février pour les antenaises. Après une période d'allaitement des agneaux de 4 semaines, la livraison démarre le 5 novembre et se termine mi-juin. La totalité des agnelles de renouvellement issue du troupeau sont des filles de béliers achetés sélectionnés. Les agneaux vendus sont commercialisés à 13 kg vifs en fin d'allaitement.

## Conduite de la reproduction

■ Luttés naturelles ■ Mises-bas

Présentes à la mise bas	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
410 adultes												
140 antenaises												



## Répartition mensuelle de la production laitière

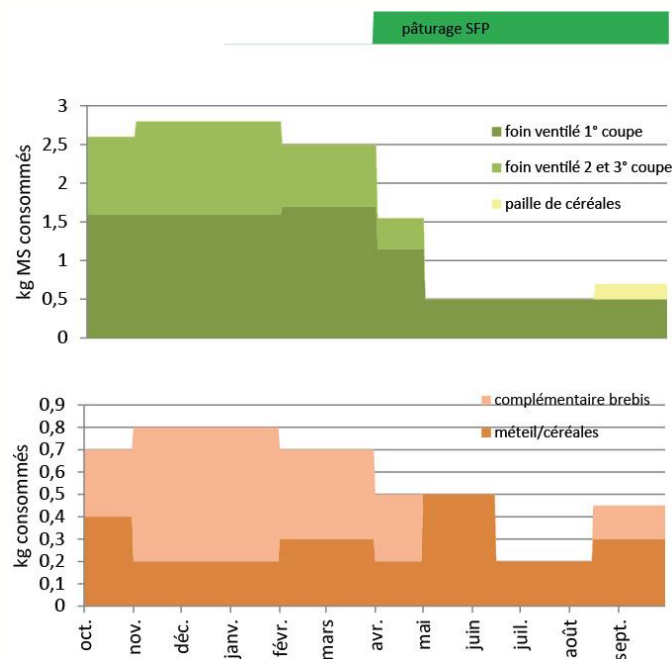
Les brebis adultes démarrent leur lactation à 2,9 litres de lait par jour en moyenne, et les antenaises à 2,40 litres de lait par jour.

## L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Le système fourrager est basé sur l'herbe et des fourrages stockés en foin ventilé (foin de luzerne ou foin de mélange). Environ 2 tonnes de luzerne déshydratée sont achetées chaque année pour les agnelles de renouvellement.

Les céréales autoconsommées représentent près de 60% des quantités de concentrés distribués, les achats de concentrés étant limités au complémentaire brebis et aux aliments pour les agnelles de renouvellement.

### Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis

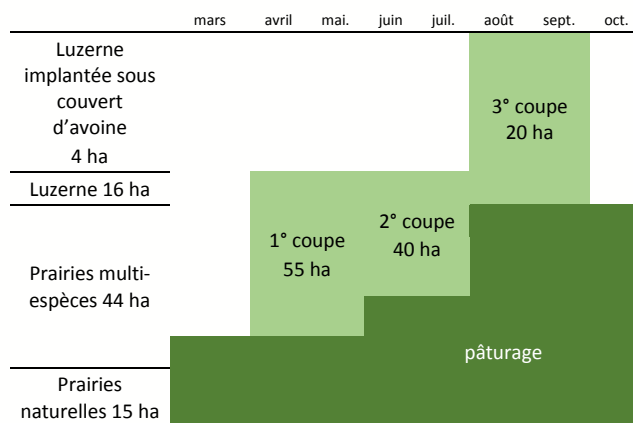


### Besoins annuels en fourrages et en concentrés de l'atelier ovin lait

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau
Foin ventilé 1° coupe produit	441 kg MS	106 kg MS	231 TMS
Foin ventilé 2° et 3° coupe produit	142 kg MS	0 kg MS	70 TMS
Paille alimentaire	14 kg MS	0 kg MS	7 TMS
Luzerne déshydratée	0 kg MS	14 kg MS	2 TMS
<b>Fourrages distribués</b>	<b>597 kg MS</b>	<b>120 kg MS</b>	<b>310 TMS</b>
Méteil/céréales produits	106 kg	80 kg	63 T
Concentrés achetés	77 kg	64 kg	46 T
<b>Concentrés distribués</b>	<b>183 kg</b>	<b>144 kg</b>	<b>109 T</b>
Paille produite	102 kg/brebis		50 T
Paille achetée	61 kg/brebis		30 T
<b>Paille utilisée</b>	<b>163 kg/brebis</b>		<b>80 T</b>

## L'UTILISATION DES SURFACES

### Représentation schématique



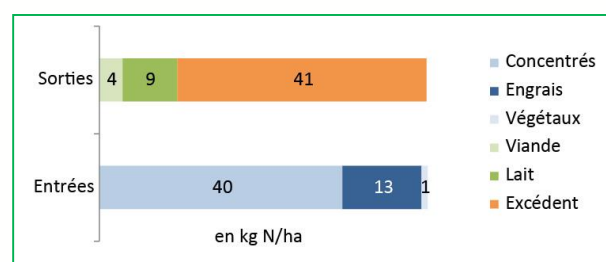
### Récolte de fourrages

		ha	rdt/ha	quantité
Foin de luzerne ventilé	1 <sup>ère</sup> coupe	16	4,5	72 TMS
	2 <sup>ème</sup> coupe	16	1,7	27,2 TMS
	3 <sup>ème</sup> coupe	20	0,4	8,8 TMS
Foin multi-espèces ventilé	1 <sup>ère</sup> coupe	39	4	156 TMS
	2 <sup>ème</sup> coupe	24	1,5	36 TMS

Du carbonate est épandu sur 1/3 des surfaces chaque année. Le fumier composté est épandu sur les surfaces en céréales et les prairies temporaires. L'ensemble de l'exploitation étant engagée dans un mode de production en agriculture biologique, il n'y a pas de fertilisation minérale ou de traitements phytosanitaires sur les surfaces.

## LE BILAN DES MINÉRAUX

### Bilan azoté hors fixation symbiotique



Du fait du système en agriculture biologique, les entrées ne sont constituées que par les concentrés, les CMV et les fourrages achetés. Les exportations représentent 71% des entrées et sont composées pour moitié par le lait produit. L'excédent hors fixation symbiotique est de 11 kg d'azote, 3 kg de phosphate et 2 kg de potasse par hectare de SAU.

## LES MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite  
Installation de séchage en grange  
Hangar de stockage

### Matériel

#### Propriété :

- 2 tracteurs 4 RM 80 et 110 CV
- Télescopique 90 CV
- Matériel de récolte des fourrages (faucheuse, faneur, andaineur...)
- Autochargeuse 35 m<sup>3</sup>
- Remorque distributrice
- Herse étrille
- Charrue
- Semoir céréales
- Rouleau
- Plateau
- Benne

#### Copropriété :

- Broyeur horizontal
- Déchaumeur à dents 3 m

#### CUMA :

- Tracteur 150 CV 4 RM
- Presse balles cubiques haute densité
- Épandeur 12T 17 m<sup>3</sup>
- Épareuse

#### Entreprise :

- Moissonneuse
- Épandeur à amendement

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

ISSN : en cours

Février 2018 – Référence Idele : 00 17 910 007

Réalisation : Florence Benoit

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

#### Ont contribué à ce dossier :

Lauréline DROCHON – Confédération Générale de Roquefort

Claudine MURAT – Chambre d'Agriculture Aveyron

Gilles NOUBEL – UNOTEC

Jean-Claude PLATON – FDCUMA 12

Olivier PATOUT – AVEM

Catherine de BOISSIEU, Emmanuel MORIN – Institut de l'Élevage



Le projet Bioréférences est financé dans le cadre de la convention Massif / Massif Central.

